

Relevé de décisions du Comité Directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF Athènes (Grèce), les 14 et 15 mars 2012

Le Comité directeur du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, réuni à Athènes les 14 et 15 mars 2012, a :

ADOPTÉ le projet d'ordre du jour ;

ADOPTÉ le relevé de décisions de la réunion du comité directeur du 8 juillet 2011 ;

ENTENDU la communication de la Présidente et **DECIDE**, suite à son rapport sur la mission du Réseau des femmes en Tunisie en décembre, de mener d'autres missions de ce type où la situation des femmes le requiert ;

DECIDE que dorénavant les rapports du Réseau seraient plus circonscrits, afin de permettre d'examiner plus de sujets par année ;

ENTENDU les projets de rapport de Mme Stéphanie Vallée (Québec) et de Mme Rose-Marie Losier-Cool (Canada) sur « *L'autonomisation économique des femmes* » et décidé de les scinder en trois parties:

- « *Le cadre légal* » par Mme Stéphanie Vallée ;
- « *Les femmes rurales* » par Mme Gisèle Guigma et une contribution de Mme Eyoum Epoube ;
- « *L'éducation des filles et l'éducation à l'informatique* » par Mme Rose-Marie Losier-Cool ;

ENTENDU la communication de Mme Gisèle Guigma sur sa participation aux journées consacrées à la femme aux Nations-Unies à New-York du 28 février au 2 mars ;

ENTENDU la communication de Mme Geneviève Colot (France) sur le thème « *La violence faites aux femmes et aux enfants dans l'espace public* » et **DECIDE** de l'étudier en tenant compte de la distinction entre violence physique et violence morale, de présenter un rapport sur *le cadre légal en la matière en France* et de demander des contributions volontaires aux sections sur le cadre légal de leur pays;

ENTENDU l'exposé de Mme Katérina Stenou, directrice à l'UNESCO de la Plate-forme intersectorielle pour une culture de la paix et de la non-violence ;

ENTENDU les projets de rapport de Mme Gisèle Guigma sur « *la lutte contre la pratique de l'excision au Burkina Faso* » et « *la situation de la santé maternelle et infantile au Burkina Faso* » et **DECIDE** d'y joindre une proposition de résolution préparée par la rapporteure pour la session de Bruxelles en juillet prochain ;

ENTENDU le rapport de suivi de la mise en œuvre de la *Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* de Mme Stéphanie Vallée et **DECIDE** d'en examiner « *les réserves faites par certains pays* », rapport préparé par Mme Vallée pour la session de juillet ;

DECIDE d'attendre la réponse du président de la commission politique sur la proposition de Mme France Gélinas d'enlever toute terminologie sexiste des textes fondateurs de l'APF ;

DECIDE de proposer au Réseau une question à poser au Secrétaire général de la Francophonie sur l'autonomisation économique des femmes en y évoquant les questions de la santé, de l'éducation et de la formation, préparée par Mme Vallée ;

DECIDE que le Réseau contribuerait à la rédaction de l'Avis de l'APF qui sera présenté au Sommet de la Francophonie à Kinshasa en octobre prochain et porterait, comme pour la question à M. Diouf, sur l'autonomisation économique des femmes, en y incluant, de façon plus détaillée, le lien indispensable de celle-ci avec la santé, l'éducation et la formation des femmes ;

EXAMINE le projet du « *Carnet du Réseau des femmes* » et **DECIDE** de proposer des modifications à sa présentation;

ADOpte une motion de remerciement à la section grecque ;

DECIDE que la prochaine réunion aurait lieu à Bruxelles le 8 juillet, avant la réunion du Réseau.

ⁱ Etaient présentes, Mme Françoise Bertieaux (FWB), Présidente, Mme Eyoum Minono épouse Epoube (Cameroun), 1^{ère} Vice-présidente, Mme Stéphanie Vallée (Québec), 2^{ème} Vice-présidente, Mmes Marie Mariam Gisèle Diasso Guigma (Burkina Faso), Geneviève Colot (France) et Rose-Marie Losier-Cool (Canada), rapporteuses, Mme Telou Mila Bellé épouse Belei (Togo), membre.